



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
17  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de pouvoirs : 4  
Nombre de membres absents : 4

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 18 octobre 2022

**OBJET :**

DE-CCAS-22-10-1-7) APPEL A PROJET N°2 DE L'ASSOCIATION SOLIHA  
POUR LE FINANCEMENT DE LA CREATION D'UNE SALLE D'EAU

L'an deux mille vingt-deux, le mardi dix-huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 13 octobre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Administratrice.**

Présents : Mme BRÉON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE,  
Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, M. MORAINÉ, M. POLITZER,  
Mme POLLARD, Mme TOP.

Pouvoirs : Mme GAUVAIN (pouvoir à Mme POLLARD), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme BRÉON), Mme JOURION (pouvoir à M. MORAINÉ), Mme MARTIN (pouvoir à Mme TOP).

Excusés : M. CHARDON, M. COMBE, Mme ETIENNE, Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du CCAS de soutenir les actions en faveur des personnes en situation de handicap ;

Considérant l'appel à projet de l'association SOLIHA relatif au financement de travaux concernant la création d'une salle d'eau pour Madame M. présentant un handicap ;

### D É L I B È R E

*à la majorité (1 abstention : Mme HAUCHEMAILLE,*

ARTICLE I : Décide de verser sur l'exercice 2022, une aide à projet de 500€ à l'association SOLIHA pour le financement de travaux relatifs à la création d'une salle d'eau pour Madame M. présentant un handicap.

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON  
Vice-Présidente

*Signé*